



PROCÈS VERBAL

Réunion du Conseil d'établissement de l'école Sainte-Geneviève

Jeudi 11 juin 2020, 19h30
En virtuel par la plateforme Teams

Étaient présents :

| | | |
|------|--------------------|--|
| Mmes | Émilie Fournier | membre parent, vice-présidente |
| | Amélie Légaré | membre enseignante |
| | Emmanuelle Goyette | membre enseignante |
| | Julie Émond | membre personnel de soutien |
| | Geneviève Bédard | membre service de garde |
| MM | Sébastien Boucher | président, représentant au comité de parents |
| | Guy Labrecque | membre parent |
| | Bruno Talbot | membre parent, trésorier |
| | Dany Houde | membre parent |
| | Marc Poulin | directeur |

Étaient absents :

| | |
|------------------|-------------------------|
| Aline Beaudet | membre de la communauté |
| Annabelle Paquin | membre de la communauté |

1. Vérification du quorum et ouverture de la réunion

Ouverture de la réunion à 19h36.

Une fois le quorum atteint, M. Boucher souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Mme Fournier demande que le point suivant soit ajouté à l'ordre du jour :
Plan d'action antiracisme.. Le point est ajouté à 8.2.

M. Labrecque propose l'adoption de l'ordre du jour et M. Houde seconde.

3. Intervention du public

Aucune demande d'invitation reçue du public.

4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 20 avril 2020

Le projet de procès-verbal étant envoyé tardivement aux membres, le point est reporté à la prochaine rencontre.

5. Suivi au procès-verbal de la réunion du 20 avril 2020

Les suivis nécessaires reviennent à l'ordre du jour de la présente rencontre.

6. **Approbation**

6.1. Journée du 19 juin – aménagement d’horaire, approbation électronique, résolution à signer

Le centre de services scolaire a accepté de devancer la fin des cours d’une heure devant la fin des classes à 14h30.

L’horaire glissé consistant à un dîner de classe faisant en sorte que les cours terminent à 13h n’est toutefois pas autorisé.

Résolution CÉ 1920-024

La résolution a été adoptée à l’unanimité par vote électronique.

Mme Fournier propose l’adoption et M. Talbot seconde.

6.2. Calendrier bulletins et communications aux parents

Le point est reporté pour permettre aux personnels de l’école de faire consensus.

6.3. Règles de contribution financière exigée des parents

Le document encadre les frais exigés aux parents dans la facture scolaire. Mme Fournier demande des précisions quant aux modalités de paiement. Les écoles primaires n’ont pas beaucoup d’options. Mozaik-parent est utilisé pour le dépôt des factures seulement.

5.2 Modalité de recouvrement : M. Boucher demande de retirer le service de garde. Il propose d’ajouter un point : En dernier recours.

Mme Bédard affirme que le service de garde est balisé par un document du centre de services.

M. Poulin propose de retirer la mention du service de garde dans le point 5.2.

4.5 Activités complémentaires

Le pourcentage doit être le même, soit 80% dans l’annexe 2.

M. Houde propose la modification du document. M. Labrecque seconde. Ce sera modifié dans la nouvelle version qui sera adoptée lors de la prochaine rencontre.

Résolution CÉ 1920-025 devra être approuvée lors de la rencontre du 22 juin 2020.

6.4. Listes de matériel scolaire

Le tableau comparatif des dépenses selon chaque année est apprécié.

M. Houde demande qu’une colonne supplémentaire soit ajoutée : différence.

Modalité de paiement : facture en ligne. Retirer l’information modalité de paiement par chèque.

M. Labrecque propose l’approbation des listes avec modifications.

Mme Légaré seconde.

Résolution CÉ 1920-026

6.5. Règles de vie

Des modifications sont apportées dans le nouveau document dont la correction de quelques coquilles.

Parmi les modifications, des précisions quant à l’hygiène ont été ajoutées. Il est demandé par des membres de ne pas mettre l’accent sur la pendant,

mais de préciser plutôt que l'école s'adaptera en fonction de l'évolution des consignes sanitaires de la santé publique.

P.2 à modifier selon les valeurs de l'école déjà inscrites précédemment.

L'approbation sera reportée lors de la prochaine rencontre.

M. Talbot propose d'ajouter un complément de phrase pour l'antiracisme tel que : J'adopte un comportement sans discrimination envers mes pairs et les adultes de l'école en tout temps.

Résolution CÉ 1920-027 à approuver lors de la séance du 22 juin 2020.

- 6.6. Rentrée progressive – changement lié à la pandémie, **approbation** nécessaire avec résolution du CÉ pour respecter la nouvelle directive du centre de services. Résolution CÉ 1920-028

L'accueil se ferait sur 4 journées du 1^{er} septembre au 4 septembre. Le 1^{er} septembre fera office de journée d'accueil.

La formation des groupes ne sera alors pas officialisée en juin car la journée d'accueil permettant de réaliser cette opération n'aura pas été tenue à ce moment-là..

M. Talbot propose l'adoption de ce modèle de rentrée progressive au préscolaire.

Mme Goyette seconde

- 6.7. Nouvelle modification – grille-matières du préscolaire, **approbation** électronique à majorité déjà réalisée, résolution à signer

Étant donné la nouvelle mesure 15026 demandant d'ajouter une heure de spécialité dans les groupes préscolaires, il est approuvé électroniquement à majorité d'accorder cette heure à l'éducation physique.

Résolution CÉ 1920-016b

Mme Fournier propose l'adoption de cette modification, M. Talbot seconde.

- 6.8. À l'école on bouge au cube !, école a été retenue, **approbation** du Conseil requise pour poursuivre

L'école Sainte-Geneviève est prête.

La campagne de financement Inisport pourrait être orientée vers un autre volet puisque le programme serait suffisant pour couvrir le volet sport.

M. Houde propose d'approuver la participation de l'école à ce programme.

Mme Fournier seconde la proposition.

Résolution CÉ 1920-029

- 6.9. Horaire Service de garde

Résolution CÉ 1920-023 doit être ajoutée pour le point 5.1 Service de garde de la précédente réunion.

Après consultations des parents par sondage, les heures du service de garde débiteront 15 minutes plus tôt pour le service de garde 20-21.

M. Labrecque propose d'approuver la modification de l'horaire de service de garde, M. Talbot seconde.

- 6.10 Document d'information générale – service de garde

Augmentation des frais de retard de 5\$ à 10\$/famille à charger aux parents qui s'inscrivent aux journées pédagogiques une fois le délai passé.

Résolution CÉ 1920-030

M. Talbot propose l'adoption du document avec la modification aux frais de retard, M. Houde seconde.

6.11 Photo scolaire

La compagnie Pomme verte est à approcher pour l'année 2020-2021.

Opter pour le forfait sans écran vert.

M. Labrecque propose de poursuivre pour la prochaine année scolaire l'association avec cette compagnie pour la photo scolaire. Mme Emond seconde la proposition.

Résolution CÉ 1920-031

7 Consultation

7.1 Journées pédagogiques de juin et d'août (journées hors calendrier)

Le 24 août est une journée pédagogique hors calendrier. En raison du nombre d'inscription, 14, le service s'autofinance et nous pouvons ainsi l'offrir aux parents. Résolution CÉ 1920-032

M. Houde propose d'accepter l'ouverture du service de garde pour la journée hors calendrier du 24 août. Mme Fournier seconde la proposition.

8 Discussion

8.1 Plan d'action d'antiracisme

La direction fera un suivi en 2020-2021 par les travaux du comité mieux-vivre ensemble de l'école.

9 Informations

9.1. De la présidence

Madame Montmigny remercie et apprécie le partenariat avec l'école.

Félicitations au comité Végétaux-écolo d'avoir créé ce lien.

Les membres du conseil d'établissement félicitent tous les acteurs impliqués.

9.2. De la direction

9.2.1. État actuel des inscriptions

| Effectif 20-21 | 02-06-2020 | Nb provisoire groupes |
|----------------|------------|-----------------------|
| Présco 4 | 27 | 2 |
| Présco 5 | 38 | 2 |
| 1re | 43 | 2 |
| 2e | 46 | 2 |
| 3e | 35 | 1,5 |
| 4e | 32 | 1,5 |
| 5e | 43 | 2 |
| 6e | 33 | 2 |
| Adap | 16 | 3 |

total

313

18

Plusieurs membres sont en désaccord d'avoir seulement 2 classes de maternelles 5 ans alors que les demandes d'inscription permettraient d'avoir 3 classes avec des ratios similaires à notre année académique 2019-2020. Une enseignement précise également que cette situation est dommageable à moyen terme pour l'école car elle peut avoir comme impact de ne pas permettre 2 classes de première année en 2021-2022. Les membres sont mécontents de la situation dans un contexte où la réforme des commissions scolaires en centre de services devait permettre aux écoles de prendre des décisions en fonction des besoins de sa clientèle. Dans un contexte où l'école se fait imposer cette décision pour 2020-2021, il est demandé à la direction d'être proactif dans de telles situations dans le futur.

9.2.2. Conseil d'établissement – année 20-21

Le conseil d'établissement est maintenu.

9.2.3. Information sur l'enseignement à distance : retour

3 enseignantes : Coralie Dupont, Kamie Vigneault et Caroline Berkers

Observations :

- Lorsque les enfants avaient déjà un appareil électronique et avaient le parent pour aider, c'était facilitant.
- Pour madame Coralie qui travaille avec les plus petits, l'interaction était plus difficile.
- Madame Vigneault a constaté l'utilité de l'enseignement à distance et elle a noté que le taux de présence était très bon.
- Les outils technologiques ont des limites, mais tous se sont bien adaptés.

Propositions pour une prochaine utilisation :

- Uniformiser les outils utilisés
- Augmenter le temps de rencontre (30 minutes c'est trop court)

Motion unanime du conseil d'établissement

À l'unanimité, le conseil d'établissement félicite les enseignantes de l'enseignement à distance.

Le CÉ félicite également toute l'équipe pour l'application des mesures sanitaires et leur professionnalisme.

9.3. Du délégué au Comité de parents

10. Correspondance

Aucune

11. Questions et demandes des membres du Conseil d'établissement

Aucune

12. Prochaine rencontre

Proposition : lundi le 22 juin

Par Teams

19h

13. Levée de l'assemblée

Mme Fournier propose la levée de la rencontre à 22h18, Mme Légaré seconde

Handwritten signature of Marc Poulin, consisting of two stylized, cursive initials 'MP'.

Marc Poulin, directeur

Sébastien Boucher, président